

Edifices religieux

Bouteflika inspecte la Grande mosquée et inaugure la zaouia Belkaidia

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4477 - Mercredi 16 mai 2018 - Prix : 10 DA



Pour améliorer le niveau scolaire

Benghabrit mise sur la formation continue des personnels de l'Education

Page 3

D'une guerre à l'autre... mais toujours en Syrie

Par Mohamed Habili

La guerre n'est pas encore finie en Syrie, mais pour un peu on croirait que c'est déjà fait, qu'on est déjà passé à autre chose. Ce n'est évidemment là qu'une fausse impression. Depuis qu'il a éclaté, le conflit syrien ne s'est estompé dans une forme que pour se renouveler dans une autre. Ce que l'on voit de lui aujourd'hui n'est pas pour faire mentir ce constat. A cette différence près peut-être que sa dimension syrienne, car il en comporte d'autres, ne sera plus la plus affirmée. La décision prise par l'administration Trump de se retirer de l'accord sur le programme nucléaire iranien l'inscrit dans une autre perspective, même si de prime abord le fait est sans rapport avec lui. Il est d'ailleurs tout aussi vrai de dire que c'est justement parce qu'il se termine dans son premier avatar que les Etats-Unis, qui conduisent la coalition dite internationale, mais qui serait plus justement appelée coalition antirusse et anti-iranienne, se sont arrangés pour lui donner une suite sur une dimension connexe, celle du programme nucléaire iranien. Cette décision américaine lui est si peu étrangère en effet que c'est en Syrie même qu'elle risque de produire ses premiers effets. Le retrait américain annonce moins une renégociation qu'une nouvelle guerre dans la région. Le seul cas où c'est la renégociation qui prévaudra, ce sera parce que l'Iran l'aura voulu, ou plus exactement parce qu'il s'y sera résolu pour éviter un isolement calamiteux.

Suite en page 3

Le bilan des tueries israéliennes ne cesse de s'alourdir

Silence, on massacre à Ghaza...



Le bilan des victimes des tueries israéliennes dans la bande de Ghaza s'est alourdi hier, atteignant 61 morts, selon le ministère de la Santé palestinien qui a annoncé le décès d'un enfant qui a succombé à ses blessures lundi par les tirs des forces d'occupation, lors des manifestations contre le transfert de l'ambassade des Etats-Unis à El Qods occupée. Lire page 2

Mauvaises conditions de vie à Béjaïa

Des citoyens bloquent encore trois routes à grande circulation

Page 24

La générale de la pièce de théâtre «Cheikh M'hamed El Anka el Meddah»

Le parcours du «Cardinal de la chanson chaâbie» revisité

Page 13

Le bilan des tueries israéliennes ne cesse de s'alourdir

Silence, on massacre à Ghaza...

■ Le bilan des victimes des tueries israéliennes dans la bande de Ghaza s'est alourdi hier, atteignant 61 morts, selon le ministère de la Santé palestinien qui a annoncé le décès d'un enfant qui a succombé à ses blessures lundi par les tirs des forces d'occupation, lors des manifestations contre le transfert de l'ambassade des Etats-Unis à El Qods occupée.

Par Fahim L.

Selon le correspondant de l'agence palestinienne Wafa, qui se trouvait à l'hôpital Al-shifa de la ville de Ghaza, l'enfant Adel Ibrahim, âgé de 16 ans, est décédé suite à ses blessures subies lundi pendant les manifestations sur la ligne du blocus imposé par l'armée israélienne à l'est de la ville de Ghaza. C'est le deuxième cas de décès enregistré durant la journée d'hier, après celui d'un bébé palestinien décédé, selon le ministère de la Santé, après avoir inhalé du gaz lacrymogène lundi pendant les heurts entre manifestants palestiniens et soldats de l'occupation israélienne. Le bébé, Leila al-Ghandour, était âgée de huit mois, selon cette source. «Le nombre des martyrs tombés hier (mardi) s'est élevé à 61 dans la bande de Ghaza», a indiqué l'agence palestinienne, faisant état également de plusieurs blessés par balle et des dizaines de cas d'asphyxie dans des manifestations organisées hier matin à Hébron. Des dizaines de milliers de Palestiniens de Ghaza ont protesté lundi à Ghaza contre l'inauguration, le même jour, à El-Qods occupée de l'ambassade américaine. Face à eux, les forces de l'occupation israélienne ont tiré des balles réelles et lancé des gaz lacrymogènes, suscitant une vive condamnation internationale dénonçant un «massacre à ciel ouvert».

La Ligue arabe appelle la CPI à enquêter sur les «crimes» d'Israël contre les Palestiniens

La Ligue arabe a appelé hier le procureur de la Cour pénale internationale (CPI) à ouvrir rapidement une enquête sur les crimes de l'occupation israélienne contre les Palestiniens. «Israël est une entité oppressive et meurtrière et ses politiciens et militaires doivent être traduits devant la Cour pénale internationale», a déclaré Amjad Shamout, président de la commission permanente des droits de l'Homme de cette organisation panarabe, dans un communiqué. Cet appel intervient à la veille d'une réunion d'urgence de la Ligue arabe au sujet de la décision «illégal» de Washington de transférer l'ambassade américaine en Israël, à El-Qods occupée. Le bilan des victimes des tueries israéliennes dans la bande de Ghaza s'est alourdi hier, atteignant 61 morts, selon le ministère de la Santé palestinien qui a annoncé la mort d'un enfant qui a succombé à ses blessures lundi par balles des forces d'occupation lors des manifestations

contre le transfert de l'ambassade des Etats-Unis à El Qods occupée.

Ryadh rejette le transfert de l'ambassade américaine à El Qods occupée

Le Conseil des ministres saoudiens, réuni hier, a rejeté le transfert de l'ambassade américaine à El Qods occupée, a rapporté l'agence de presse SPA. «Cette démarche constitue un acte d'une grande partialité contre les droits des Palestiniens qui ont été garantis par les résolutions internationales», a indiqué un communiqué du Conseil des ministres, repris par l'agence SPA. Le Conseil des ministres, réuni sous la présidence du roi Salmane, a en outre réitéré la condamnation par Ryadh des tirs des forces d'occupation israéliennes qui ont fait 61 morts à Ghaza lors des manifestations contre le transfert de l'ambassade américaine de Tel-Aviv à El Qods occupée.

Poursuite des appels internationaux à l'arrêt du bain de sang contre les Palestiniens

La communauté internationale a poursuivi hier ses appels



Ph/D. R.

à l'arrêt de la dangereuse escalade israélienne en Palestine, en condamnant dans les termes les plus forts «le bain de sang»

Le président Bouteflika condamne «le crime abject»

LE PRÉSIDENT de la République, Abdelaziz Bouteflika, a condamné «le crime abject» perpétré par les forces d'occupation israéliennes contre des civils palestiniens près de la frontière de la bande de Ghaza, réitérant la position «constante» de l'Algérie au côté du peuple palestinien. «C'est avec une profonde tristesse et indignation que j'ai appris que plus de 50 Palestiniens sont tombés en martyrs et plus de 1700 autres ont été blessés sous les balles des forces d'occupation israéliennes, lors d'affrontements sanglants à la frontière de la Bande de Ghaza, où l'occupation israélienne continue à sévir contre les civils palestiniens, faisant fi des lois, chartes et conventions internationales des droits de l'Homme et du droit international humanitaire», a affirmé le président Bouteflika dans un message adressé au président de l'Etat de Palestine, président du comité exécutif de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), Mahmoud Abbas. «Suite à ce crime ignoble qui a endeuillé les Musulmans et le monde entier et que nous condamnons vigoureusement, je vous réitère le soutien de l'Algérie et sa solidarité avec vous en cette dure épreuve ainsi que son appui au peuple palestinien frère dans sa lutte contre la barbarie israélienne», a poursuivi le chef de l'Etat, déplorant «la dégradation de la situation en raison de l'obstination israélienne et son désengagement du processus de paix, bravant la communauté internationale». «Je vous réitère la position ferme et constante de l'Algérie en faveur du peuple palestinien jusqu'au recouvrement de ses droits nationaux spoliés et l'établissement de son Etat palestinien indépendant avec El Qods pour capitale sur les frontières de 1967», a ajouté le président Bouteflika à l'adresse de son homologue palestinien. «Je saisis cette occasion pour me recueillir à la mémoire des martyrs de la liberté et de la dignité et vous présente, ainsi qu'aux familles des martyrs, des blessés et à l'ensemble du peuple palestinien, au nom du peuple et gouvernement algériens et en mon nom personnel, mes sincères condoléances et profondes compassion et sympathie, priant Dieu, Tout puissant, de les combler de Sa Sainte Miséricorde et de les accueillir en Son Vaste Paradis», a conclu le président Bouteflika, souhaitant «un prompt rétablissement aux blessés».

H N

contre des innocents qui manifestent pacifiquement à Ghaza contre le transfert de l'ambassade américaine à El-Qods occupée. Cette dangereuse escalade israélienne continue de susciter les vives condamnations de la communauté internationale. La Tunisie a condamné les tueries visant les marches pacifiques pour la revendication des droits légitimes du peuple palestinien, perpétrées par les forces d'occupation israéliennes, estimant que le transfert de l'ambassade des Etats-Unis à El Qods «ne peut qu'exacerber la tension, la violence et l'instabilité dans la région». Le Kremlin (présidence russe) a exprimé hier sa «préoccupation la plus profonde» après les violences meurtrières pendant lesquelles des tirs israéliens ont tué plusieurs dizaines de Palestiniens, appelant «tous les pays à éviter des actes pouvant provoquer de tels accès de tension». «La situation, et surtout la mort de plusieurs dizaines de Palestiniens, ne peut pas ne pas provoquer la préoccupation la plus profonde», a déclaré à la presse Dmitri Peskov, le porte-parole du Kremlin. «Nous suivons attentivement la situation et estimons toujours que toutes les parties, surtout les membres du Quartet, doivent éviter toute action pouvant provoquer de tels accès de tension», a-t-il ajouté. Pour sa part, l'Iran a appelé hier à «traduire en justice les dirigeants de l'entité sioniste comme des criminels de guerre devant les juridictions internatio-

nales», après le «massacre» commis à Ghaza par leurs forces d'occupation, tuant 59 Palestiniens dont des enfants qui manifestaient pacifiquement contre la décision illégale et unilatérale de transfert de l'ambassade américaine à El Qods occupée. «Le meurtre d'enfants, de femmes et de gens sans défense de Palestine (...) est devenu la stratégie principale de l'entité sioniste en 70 ans d'occupation», a indiqué le porte-parole du ministre iranien des Affaires étrangères, Bahram Ghasemi. L'Iran a qualifié la journée de lundi de «jour de honte». «Le régime israélien massacre de sang-froid d'innombrables Palestiniens qui manifestaient dans la plus grande prison à ciel ouvert du monde», a affirmé le chef de la diplomatie iranienne, Mohamed Javad Zarif, sur son compte Twitter. En Turquie, le président Recep Tayyip Erdogan a accusé Israël de «terrorisme d'Etat» et de «génocide», après la mort d'une soixantaine de Palestiniens tués par l'armée israélienne à Ghaza, qui a entraîné le rappel pour consultations par la Turquie de ses ambassadeurs en Israël et aux Etats-Unis. Lundi, plusieurs pays et organisations internationales dont la France, le Canada, l'Afrique du Sud, le Koweït, la Russie, Amnesty International, ont également dénoncé l'agression des forces d'occupation israéliennes contre les Palestiniens.

F. L./Agences

Edifices religieux

Bouteflika inspecte la Grande mosquée et inaugure la zaouia Belkaidia

■ Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a procédé hier, à l'inauguration du siège de la zaouia Belkaidia, située dans la localité de Tixeraine, dans la commune de Birkhadem, et a inspecté le même jour le projet de réalisation de la Grande mosquée d'Alger à Mohammadia dont les travaux de réalisation sont très avancés.

Par Louiza Ait Ramdane

Ce lieu de culte, érigé sur une superficie globale de 5 hectares, abrite une école coranique d'une capacité d'accueil de 300 places ainsi qu'une bibliothèque de 1 200 m². Le projet compte également un centre de formation professionnelle qui permettra aux étudiants d'obtenir, outre leurs titres en éducation islamique, des diplômes pour pouvoir exercer plus tard d'autres métiers en cas de choix d'une autre formation autre qu'imam. Les «dourous El-Mohammadia», organisés chaque ramadhan en collaboration avec la wilaya d'Oran, au siège national de la zaouia de la Tarika Belkaidia de Sidi Maârouf, se tiendront cette année à la zaouia de Tixeraine.

Le chef de l'Etat s'est rendu par la suite à la Grande mosquée d'Alger dans la commune de Mohammadia, où il a effectué une visite d'inspection à ce projet pour s'enquérir de l'avancement des travaux de cet édifice religieux, scientifique et culturel.

Réalisée sur une superficie de 27 hectares, la Grande mosquée d'Alger compte une salle de prière d'une superficie de 20 000 m², un minaret long de 267 m, une bibliothèque, un centre culturel, une maison du Coran, ainsi que des jardins, un parking, des blocs administratifs et des postes de la Protection civile et de sûreté et des espaces de restauration.

Outre la salle de prière d'une capacité d'accueil de 120 000 fidèles, cette mosquée comptera un musée d'art et d'histoire



islamiques ainsi qu'un centre d'études sur l'histoire de l'Algérie. Lancée début 2012, la réalisation de la Grande mosquée d'Alger, confiée à l'Entreprise chinoise «CSCEC», est à un stade très avancé et sera livrée fin 2018. Pour rappel, la Grande mosquée d'Alger est la plus grande mosquée d'Afrique et la troisième plus grande au monde après Masjid Al-Haram de La Mecque et Masjid Al-Nabawi de Médine. Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Mohamed

Aïssa, a indiqué auparavant que les travaux d'aménagement intérieur et de décoration ont été lancés, de concert avec les architectes, designers, graphistes et calligraphes pour parachever les décors intérieurs et extérieurs. «Actuellement, nous sommes en passe de former le staff religieux chargé de l'encadrement de la mosquée», a ajouté le ministre soulignant que «la formation sera nationale avec une expérience internationale qui tient compte du référent religieux national». La formation qui s'étalera sur huit

mois, permettra de sélectionner les plus compétents selon un plan d'action bien ficelé et des mécanismes d'évaluation sur plusieurs étapes. «Nous souhaitons tirer profit des modèles de gestion de certaines mosquées à l'image d'Al-Azhar (Egypte), des mosquées des deux Lieux saints, en Arabie saoudite et de la mosquée de Zayed Ben Soltane, des Emirats arabes unis et en choisir le plus approprié, ou bien mettre en place notre propre modèle», a ambitionné le ministre. L. A. R.

Pour améliorer le niveau scolaire

Benghabrit mise sur la formation continue des personnels de l'Education

Afin d'améliorer le niveau scolaire des élèves et la qualité de l'enseignement en Algérie, la ministre de l'Education nationale, Nouria Benghabrit, a insisté sur la formation continue des personnels.

En marge de sa visite de travail de deux jours dans la wilaya de Sidi Bel-Abbès, Benghabrit a souligné que son département ministériel mise particulièrement sur la formation qui a un rôle efficace dans l'amélioration du niveau scolaire, expliquant que la formation impulse un dynamisme au secteur à travers l'échange de connaissances et d'expériences entre acteurs du système éducatif. La ministre a affirmé que les actions de formation adoptées par le ministère ont contribué efficacement à l'amélioration des connaissances et des compétences des

enseignants et instituteurs et par conséquent à celle de la qualité d'enseignement, ajoutant que la philosophie de formation adoptée par le système éducatif a donné ses fruits traduits par les bons résultats concrétisés sur le terrain. Concernant les grèves, la même responsable a déclaré : «Nous associons les différents départements du ministère pour renforcer les moyens du dialogue avec les partenaires sociaux, de même que les parents d'élèves». Par ailleurs, la ministre a insisté sur l'importance de la promotion de la langue arabe et la généralisation de l'enseignement de tamazight, ainsi que sur les activités éducatives des élèves pour qu'ils se comportent convenablement dans la société. En outre, le ministère de l'Education a indiqué dans un communiqué que les horaires

des cours durant le mois sacré du ramadhan sont fixés de 7h30 à 14h30 pour les wilayas d'Adrar, Laghouat, Biskra, Béchar, Tamanrasset, Ouargla, Illizi, Tindouf, El Oued et Ghardaïa et de 8h30 à 15h30 pour les autres wilayas. La durée du cours sera réduite de 15 à 30 mn, allant jusqu'à 45 mn pour les écoles primaires qui pratiquent le système de double vacation, ajoute la même source. Enfin, au sujet des examens de fin d'année des trois paliers, notamment le baccalauréat, Nouria Benghabrit a indiqué que le ministère de l'Education nationale déploie des efforts pour leur réussite à travers le renforcement de coordination entre acteurs sur le plan pédagogique et sécuritaire, afin de lutter contre la fraude, tout en exprimant son optimisme quant aux résultats de cette année.

Mobilisation de plus de 62 000 agents de police pour la sécurisation des examens de fin d'année

En outre, selon le directeur de la sécurité publique, le contrôleur de police, Aïssa Naïli : «Plus de 62 000 agents de police seront mobilisés pour sécuriser les examens de fin des trois cycles, dont 18 000 déployés durant les épreuves du baccalauréat». Près de 62 714 agents de police ont été mobilisés pour sécuriser les examens de fin des trois cycles primaire, CEM et baccalauréat, dont 31 000 agents déployés pour l'examen de fin de cycle primaire, 12 000 agents pour les exa-

LA QUESTION DU JOUR

D'une guerre à l'autre... mais toujours en Syrie

Suite de la page une

Mais pourra-t-il aller dans cette direction sans connaître tout à la fois la guerre et le déshonneur, dans l'idée qu'il pourrait du moins faire l'économie de la première ? Les Etats-Unis ont donné six mois aux Européens pour le convaincre de revenir à la table des négociations. Passé ce délai, ils s'en prendront à leurs entreprises implantées en Iran, ou seulement en relations d'affaires avec lui, avant de rien entreprendre militairement contre lui. Or la probabilité que l'Iran accepte de renégocier est des plus faibles. C'est qu'il y a pour lui pire que la guerre : sa division en deux camps, entre celui qui préférerait le retour à la table des négociations comme un moindre mal, et celui qui s'y opposerait de toutes ses forces. Entre accepter la guerre et ses ravages, et mettre en péril son unité, un régime ferait toujours le premier choix. Si l'Iran ne veut pas renégocier le deal relatif à son programme nucléaire, alors la suite du conflit syrien est toute trouvée. Israël multipliera ses frappes sur ses positions en Syrie jusqu'à l'amener à riposter. Personne ne peut prévoir ce qui en découlera ensuite. Cette première étape semble d'autant plus certaine qu'elle a déjà commencé, même si Israël avertit à chaque escalade qu'il ne cherche pas la guerre. En fait, il veut juste ne pas danser plus vite que la musique. Les Américains ont posé un ultimatum de six mois, non pas d'ailleurs aux Iraniens, puisque s'agissant d'eux les sanctions sont déjà rétablies dans toute leur rigueur, mais aux Européens, menacés dans leurs intérêts économiques. Certes, on peut toujours se dire que ces derniers n'ont peut-être pas dit leur dernier mot dans cette affaire, qu'ils vont se défendre, faire payer aux Etats-Unis toute sanction prise à l'encontre de leurs entreprises par une mesure symétrique. Tout est encore possible, même si l'on voit déjà dans quelle direction s'engagent les événements, depuis leur point départ : la Syrie.

M. H.

mens de fin de cycle moyen (BEM) et 18 000 agents pour les examens du Bac. Ce nombre important permettra de sécuriser 7 371 centres d'examen de fin de cycle primaire sur un total de 13 562, 10 centres de codage de copies en anonymat sur 11 et 51 centres de correction sur 60. Concernant la session du Bac, Naïli a fait état du déploiement de 18 000 policiers pour sécuriser 208 centres d'examen sur un total de 2 416 et 14 centres de collecte sur 18, outre 70 centres de correction. **Thinine Khouchi**

Mokhtar Hasbellaoui :

Le dossier du paramédical sera traité avec «toute l'attention» requise

■ «Le dossier du paramédical sera traité avec toute l'attention que je lui dois. C'est l'un des premiers dossiers que j'ai ouverts», a déclaré le ministre à l'ouverture de la 6^e Journée scientifique des paramédicaux.

Par Safia Y.

Le dossier du paramédical sera traité avec «toute l'attention» qu'il requiert, a affirmé, hier à Alger, le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, insistant sur le rôle «important» de ce corps de la santé. «Le dossier du paramédical sera traité avec toute l'attention que je lui dois.

C'est l'un des premiers dossiers que j'ai ouverts», a déclaré le ministre à l'ouverture de la 6^e Journée scientifique des paramédicaux. Une manifestation organisée par le Centre hospitalo-universitaire de Bab El Oued, Mohamed Lamine-Debaghine, avec comme ordre du jour central les «Réalités et perspectives de la profession paramédicale». M. Hasbellaoui a ajouté que le corps du paramédical était «le plus important» dans le sens où «il soutient l'équipe phare médicale.

A ce titre, il doit non plus être complémentaire mais associé», a-t-il recommandé. «La recherche dans le domaine du paramédical a toute sa valeur dans toutes les instances scienti-



PHOTO

démique qui sera une de nos priorités car elle aboutira à des statuts de chercheurs».

Le ministre a conclu en sollicitant «l'adhésion de tous afin de réussir à faire avancer ce dossier dans la sérénité», promettant, dans cette perspective, des «discussions» à l'avenir. De son côté, le directeur général du CHU de Bab El Oued, Yahia Dehar, a expliqué, dans une déclaration à la presse en marge de cette rencontre, que l'enjeu de cette dernière consiste à penser comment faire évoluer la qualité des soins dans un milieu hospitalier.

Il s'agira, en autres, de débattre de l'importance du corps paramédical notamment de la phase délicate du post-opératoire, ainsi que de «l'impact de la communication» entre le malade hospitalisé et le corps paramédical, a-t-il ajouté.

Par ailleurs, il sera également question de la problématique de la protection contre les rayonnements ionisants, aussi bien en faveur du malade que du personnel soignant, a-t-il conclu.

S. Y./APS

riques internationales et elle le sera pour nous également», a-t-il poursuivi avant de relever «l'intérêt» des formations professionnelles et académiques : «Nous allons favoriser la formation aca-

Ramadhan

La Protection civile appelle les citoyens à un «maximum de prudence»

La Direction générale de la Protection civile (DGPC) a appelé hier les citoyens à un «maximum de prudence» durant le mois de ramadhan, notamment en matière de respect du code de la route et des règles de consommation, précise un communiqué de cette institution. Le communiqué souligne que les intoxications alimentaires enregistrées durant ce

mois sacré et la période de l'été sont généralement provoquées par «le non-respect des conditions de conservation (notamment la chaîne de froid), l'exposition et la vente des denrées alimentaires sur la voie publique ainsi que sur le respect des conditions d'hygiène». Evoquant les accidents de la circulation, la DGPC indique que l'empressement accusé par

les divers conducteurs dont les chauffeurs de bus, taxis et camions qui assurent les dessertes de longues distances, essentiellement peu de temps avant l'heure de la rupture du jeûne, en plus la fatigue cumulée durant toute la journée constituent «les principales causes» des accidents. A ce propos, la DGPC recommande aux conducteurs et conductrices

de respecter le code de la route, d'éviter les excès de vitesse, de respecter la distance de sécurité, et de faire attention à la somnolence. «En cas d'incident ou accident, appelez les secours de la protection civile au numéro 14 en précisant la nature du risque et l'adresse exacte», précise le communiqué.

(APS)

Douanes

Bahamid : «Modernisation et numérisation du secteur parmi les priorités»

Le Directeur général des Douanes, Farouk Bahamid, a affirmé lundi, à Souk Ahras, que «la modernisation des Douanes et la numérisation du secteur figurent parmi les priorités». Présidant l'inauguration d'un poste de contrôle des Douanes à Ouled Ayar, relevant de la commune frontalière Sidi Fredj, en présence des autorités civiles et militaires de la wilaya, ce même responsable a estimé

que «la modernisation des Douanes vise à développer ce dispositif», évoquant la nouvelle orientation portant sur la numérisation en vue de «faciliter les transactions et surmonter certains obstacles, souvent des procédures traditionnelles, qui compliquent les transactions administratives». Il a également souligné que «la numérisation de l'administration est devenue une nécessité urgente d'autant plus que les

Douanes représentent la fenêtre de l'Algérie donnant sur le reste des pays», précisant que la «numérisation du secteur facilitera les opérations de contrôles douaniers». M. Bahamid a ajouté, par ailleurs, que le lancement de telles structures à travers les zones frontalières du pays en les dotant d'équipements visant à assurer le contrôle de divers produits acheminés par le biais de la contrebande vers l'Algérie, «permettront de lutter contre ce phénomène à travers la bande frontalière algérienne et de l'éradiquer». Le même responsable a considéré, en outre, que l'inauguration d'un poste de contrôle douanier à Ouled Ayar équipé avec des moyens modernes, est «le premier du genre» au niveau de l'Est du pays, à l'instar de 10 autres structures similaires inaugurées à l'Ouest du pays. Faisant état de la nécessité de réformer, d'améliorer le service public et de moderniser l'administration des Douanes, lors d'une rencontre avec des opérateurs économiques initiée par l'inspection divisionnaire des Douanes de Souk Ahras, en collaboration de la Chambre de commerce et d'industrie, M. Bahamid a précisé que sa visite

s'inscrit dans la perspective d'améliorer les conditions de travail des agents des Douanes en les renforçant avec différents procédés. Au cours de cette rencontre, plusieurs opérateurs économiques ont soulevé un certain nombre de difficultés et d'obstacles auxquels ils sont confrontés au niveau des postes frontaliers, en particulier concernant l'importation de pièces détachées qui représentent, selon eux, une source d'entraves pour les opérateurs et qui ne servent pas l'économie nationale. M. Bahamid a affirmé, à ce propos, que l'ensemble des problèmes en suspens sera résolu «prochainement», invitant les agents des Douanes à «intensifier la lutte contre l'évasion fiscale». Le DG des Douanes a entamé sa visite dans la wilaya de Souk Ahras en présidant l'inauguration du siège de l'inspection divisionnaire des Douanes, située à proximité de l'université Mohamed-Cherif-Messaâdia, composée d'une aile administrative et de logements de fonction pour les douaniers pour un montant estimé à 317 millions de dinars.

Salim Y.

Tizi Ouzou

Plus de 1 000 foyers alimentés en gaz naturel courant mai

QUELQUE 1 153 foyers seront alimentés en gaz naturel durant le mois de mai courant à Tizi Ouzou, a indiqué hier, la cellule de communication de Sonelgaz dans un communiqué. Ces raccordements seront effectués dans 13 localités à travers 07 communes, selon les précisions fournies par la même source. Il s'agit de la mise en service de 658 foyers sur 20 km de réseaux gaz, dans les communes de M'Kira, Fréha, Mizrana et Boghni, 320 foyers sur 10 km dans la commune de Souamaa et 175 foyers d'une longueur de 3 km dans les communes de Beni Yenni et Ouaguenoun. A la fin du mois de mai de l'année en cours, le nombre de foyers alimentés en gaz naturel depuis janvier 2018 atteindra les 9 442 foyers au réseau de gaz naturel dans 40 localités réparties sur 25 communes et pas moins de 338,54 km de réseaux, selon la même source.

Hamid M.

Énergie

La demande mondiale devrait tripler d'ici à 2050 à cause des climatiseurs

■ La demande mondiale d'énergie des climatiseurs devrait tripler d'ici à 2050, ce qui équivaudra à la demande en électricité actuelle de la Chine, a indiqué un rapport de l'Agence internationale de l'énergie, mettant en garde la généralisation de la climatisation.

Par Salem K.

«**L**a demande mondiale d'énergie des climatiseurs devrait tripler d'ici à 2050, ce qui nécessite une nouvelle capacité d'électricité équivalant à la capacité d'électricité combinée des Etats-Unis, de l'UE et du Japon aujourd'hui», a estimé le rapport. «L'avenir du refroidissement» indique que le stock mondial de climatiseurs dans les bâtiments atteindra 5,6 milliards d'ici à 2050, contre 1,6 milliard aujourd'hui. Ce qui équivaut à 10 nouveaux climatiseurs vendus à chaque seconde pour les 30 prochaines années, soutient le rapport, précisant que les climatiseurs et les ventilateurs représentent près de 20% de l'électricité totale consommée dans les bâtiments à l'heure actuelle. La consommation est concentrée, a-t-on ajouté, aux Etats-Unis, au Japon et de plus en plus en Chine, soulignant qu'elle devrait progresser «fortement» avec le développement économique et démographique de pays chauds

comme l'Inde. L'AIE indique que l'utilisation croissante des climatiseurs dans les maisons et les bureaux du monde entier sera l'un des principaux moteurs de la demande mondiale d'électricité au cours des trois prochaines décennies, attirant l'attention sur le besoin «urgent» d'améliorer l'efficacité énergétique en utilisant la climatisation. Elle met en garde sur le fait que l'accès généralisé à un air tempéré «aura un impact significatif sur la demande énergétique globale des pays concernés, mettant la pression sur les réseaux électriques et faisant augmenter les émissions (de gaz à effets de serre) locales et mondiales. Pour l'agence, la mesure la «plus urgente» et la «plus facile» à mettre en œuvre consiste à s'assurer que tous les nouveaux climatiseurs soient «beaucoup plus efficaces» en termes de consommation d'énergie, soulignant que cela pourrait diviser par deux la croissance des besoins énergétiques liés à l'air conditionné. A cet effet, le directeur exécutif de l'agence,



Fatih Birol, a déclaré que «la demande croissante d'électricité pour la climatisation est l'un des angles morts les plus critiques dans le débat énergétique d'aujourd'hui», faisant savoir qu'avec l'augmentation des revenus, la propriété des climatiseurs «montera en flèche, en particulier dans les pays émergents». Pour l'AIE, l'utilisation du courant alternatif

devrait être la deuxième «plus importante» source de croissance de la demande mondiale d'électricité après le secteur industriel et le principal moteur des bâtiments d'ici à 2050, insistant sur le fait que les améliorations de l'efficacité pourraient réduire de moitié la croissance de la demande d'énergie renouvelable grâce à des normes de performance

énergétique obligatoires. «Rendre le refroidissement plus efficace produirait également de multiples avantages, le rendant plus abordable, plus sûr et plus durable, et permettant d'économiser jusqu'à 2 900 milliards de dollars en coûts d'investissement, de carburant et d'exploitation», a précisé le rapport. S. K./APS

FAO-Alliance coopérative internationale

Partenariat sur l'agriculture familiale des pays en développement

L'Alliance coopérative internationale (ICA) et la FAO ont renouvelé leur partenariat visant à faire bénéficier les petits exploitants agricoles et agriculteurs familiaux des pays en développement (PED) d'un modèle économique viable, a indiqué la FAO sur son site web. Les deux organisa-

tions ont signé un protocole d'accord qui donnera un nouvel élan à leur collaboration – formellement établie en 2013 – et permettra de créer des opportunités afin d'améliorer et d'approfondir leur partenariat stratégique. Dans le cadre du protocole d'accord, la FAO et l'ICA produiront et assureront la

promotion du savoir et des bonnes pratiques, avec des exemples de la manière dont les coopératives opérant dans les secteurs de l'alimentation et de l'agriculture peuvent être durables et inclusives. La FAO et l'ICA soutiendront le développement des coopératives en tant que modèles

économiques viables, inclusifs – avec la participation des petits producteurs et des agriculteurs familiaux – et assureront la participation des coopératives et de leurs membres au processus de consultation politique régional et mondial et soutiendront la mise en place d'un environnement propice

au développement et à l'épanouissement des coopératives. Les contributions importantes apportées par les coopératives agricoles à l'objectif consistant à réduire la pauvreté et à parvenir à une certaine sécurité alimentaire sont de plus en plus évidentes à travers le monde. Les coopératives comptent parmi les partenaires de mise en œuvre des objectifs de développement durable (ODD) et jouent un rôle essentiel dans le renforcement des capacités des petits agriculteurs en vue d'investir de manière responsable dans l'agriculture. La décennie des Nations unies dédiée à l'agriculture familiale (2019-2028) rappelle le besoin de recentrer l'attention du public sur les coopératives agricoles et sur les réseaux d'agriculteurs afin d'améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition. En tant qu'entreprises autonomes gérées conjointement et dirigées par leurs membres, les coopératives sont un modèle déjà testé en mesure de soutenir les petits exploitants agricoles et les agriculteurs familiaux de manière durable afin de réaliser des économies d'échelle, d'améliorer leur accès aux marchés, aux crédits, à l'information et aux autres ressources, tout en améliorant leur bien-être. Hanja T.

Change

L'euro stable face au dollar

L'euro se stabilisait hier face au billet vert, après s'être heurté lundi au seuil psychologique de 1,20 dollar, suite à un commentaire d'un membre du conseil de la Banque centrale européenne. Dans la matinée, l'euro valait 1,1923 dollar contre 1,1927 dollar lundi soir. La monnaie unique européenne montait face à la devise japonaise à 131,05 yens, contre 130,79 yens lundi soir. Le billet vert progressait lui aussi face à la monnaie nipponne à 109,92 yens, contre 109,66 yens lundi. Lundi, l'euro avait momentanément profité d'une interview sur Bloomberg TV de François Villeroy de Galhau, gouverneur de la Banque de France et membre du conseil de la Banque centrale européenne. Selon lui, une remontée des taux d'intérêt pourrait intervenir «au moins

quelques trimestres» après la fin du programme de rachats d'actifs, «mais pas des années (après)». Une remontée des taux rend l'euro plus rémunérateur et donc plus attractif pour les cambistes. «Il a aussi atténué les craintes d'un récent ralentissement de l'activité économique dans la zone euro et a ajouté que l'inflation reprendra son accélération dans les prochains mois», ont souligné les analystes de RaboBank. Jusqu'ici, le président de la BCE, Mario Draghi, a toujours maintenu un certain flou en assurant que le premier relèvement interviendrait «bien après» la sortie du programme de rachats d'actifs qui court encore au moins jusqu'à septembre, sans donner de précisions. Du côté des indicateurs, la seconde estimation de la croissance en zone euro au premier

trimestre, confirmant le ralentissement à 0,4%, «pourrait peser sur l'euro», a indiqué Mike van Dulken de Accendo Market. La production industrielle en mars s'est de son côté élevée à 0,5%, contre 0,65% espéré par le consensus d'analystes Factset. Mais les cambistes avaient aussi le regard tourné vers la Chine, qui a vu sa production industrielle accélérer plus qu'attendu en avril, tandis que sa consommation s'est essouffée. Il s'agit d'un tableau contrasté de la conjoncture du géant asiatique, sous le coup d'un durcissement du crédit et d'une menace de guerre commerciale avec Washington. Ainsi, la production industrielle dans la deuxième économie mondiale a progressé le mois dernier de 7% sur un an, au-delà de sa performance de mars (+6%), selon le Bureau national

des statistiques (BNS). Mais les ventes au détail, baromètre des achats des ménages, «ont été particulièrement décevantes», a jugé Michael Hewson, analyste pour CMC Markets. Celles-ci n'ont augmenté que de 9,4% en avril sur un an, contre 10% attendus. Les ventes au détail aux Etats-Unis en avril devaient, elles, être publiées hier peu avant l'ouverture de la séance américaine. Dans la matinée, l'or valait 1 310,27 dollars, contre 1 313,50 dollars lundi soir. Le bitcoin valait 8 708,25 dollars, contre 8 811,66 dollars lundi soir, selon des chiffres compilés par le fournisseur de données financières Bloomberg. La monnaie chinoise a terminé à 6,3558 yuans pour un dollar, contre 6,3393 yuans pour un dollar lundi à 15h30 GMT.

R. E.

Marche à Béjaïa

«Le blocage de l'investissement est une véritable menace pour l'unité nationale»

■ Des milliers de citoyens ont marché avant-hier à l'appel de la Coordination nationale des comités de soutien aux travailleurs de Cevital et aux investissements économiques.

Par Hocine Cherfa

Les marcheurs venus de plusieurs wilayas et surtout de Béjaïa revendiquent «la levée du blocage» sur l'usine de trituration de graines oléagineuses que le groupe agroalimentaire voulait installer depuis plus de trois années à proximité du port de Béjaïa. Ils étaient plus de 2 000 personnes à battre le pavé depuis le siège de Cevital jusqu'au siège de la wilaya, scandant des slogans en faveur de l'investissement et conte le blocage des projets créateurs de richesse. «Oui au déblocage de l'usine de trituration de Cevital-Béjaïa et tous les projets structurants, pour la répartition équitable des richesses de l'Algérie et l'arrêt immédiat des poursuites judiciaires à l'encontre des membres de la coordination», sont entre autres, les revendications scandées par les manifestants qui dénoncent «la politique de deux poids deux mesures et le sabotage de Cevital et de l'Algérie qui produit». Le comité est à sa quatrième marche depuis plus de trois années. Les animateurs de cette action ont rappelé avoir adressé trois lettres au président de la République et Chef du gouvernement afin de débloquent le projet que veut implanter Cevital au port de Béjaïa. «L'EPB refuse, depuis mars 2017, l'accès au port à tout navire transportant des équipements destinés au projet d'une usine de trituration de graines oléagineuses du groupe Cevital, prévue à l'extérieur de l'enceinte du port de Béjaïa», lit-on dans une déclaration-appel rendue publique quelques jours avant. Et d'ajouter: «une décision sans fondement légal ni réglementaire et qui prive la région de Béjaïa de 1 000 postes d'emploi directs et 100 000 emplois indirects». Les protestataires rappellent avoir organisé trois marches populaires et envoyé trois lettres à l'actuel Premier ministre et aux

deux Premiers ministres qui l'ont précédé et aussi au président de la République. «Le silence de nos gouvernants ne fera qu'accroître le sentiment de ségrégation, de régionalisme et de favoritisme économique qui prévaut dans plusieurs régions du pays», estiment les rédacteurs de l'appel pour qui «les chiffres sur la répartition de la richesse dans notre pays font froid dans le dos et sont une porte grande ouverte au sentiment d'exclusion de la Kabylie et de certaines régions de la collectivité nationale». Pour eux, «la wilaya de Béjaïa n'a bénéficié d'aucun projet structurant d'envergure et les rares projets publics inscrits à son compte sont à ce jour inachevés pour certains ou carrément gelés pour d'autres (3 000 milliards de centimes de projets gelés)». Ils estiment que «le régionalisme économique, qui se matérialise par les blocages des projets structurants et ceux de Cevital, est une réalité aujourd'hui irrécusable. Nous appelons à y mettre un terme en urgence car ceci constitue, par-dessus tout, une véritable menace à l'unité nationale. Enfin ils ont interpellé les dirigeants du pays afin d'assumer leurs responsabilités devant



l'histoire». Notons qu'une plainte a été déposée contre le porte-parole de la Coordination,

Mourad Bouzidi, qui a été jugé pour «diffamation» et condamné en première instance. Le procès

en appel se tiendra le 20 mai prochain.

H. C.

Dans une ambiance festive

Skikda célèbre sa fête annuelle de la fraise

La ville de Skikda a célébré, lundi après-midi, la fête annuelle de la fraise dans une ambiance festive, marquée par la présence d'un grand nombre de scouts et de troupes folkloriques, au milieu de centaines de citoyens, enfants, femmes et hommes, a-t-on constaté.

Menée en tête par les scouts musulmans algériens, brandissant l'emblème national, la procession qui a débuté à partir du stade du 20 octobre 1955 dans une ambiance festive, a été suivie par une grande charrette couverte de feuilles vertes, symbole de la culture de la fraise, ainsi qu'une troupe de fantasia de la wilaya de Batna qui a réjoui davantage les présents avec des tirs de baroud.

Ce joyeux défilé a également vu la participation de la troupe fanfare de la wilaya de

Boumerdès, de troupes folkloriques venues de toute la wilaya, de la fantasia, accompagnées de troupes de jeunes, d'associations sportives, culturelles, de clowns, en plus de la participation du club équestre de la commune de Hamadi Krouma et l'association «Errajoul El Imlak» de Sétif.

Cette fête a été célébrée par des centaines de citoyens, depuis les «Allées» en passant par l'hôtel de ville et la rue Didouche Mourad (appelée communément les Arcades), et devrait se poursuivre jusqu'à la nuit en s'achevant par un feu d'artifice à l'hôtel de ville et un concert organisé au palais de la culture, animé par le chanteur Dib El Ayachi et Ahmed Chekkat.

La fête de la fraise dans la ville de Skikda, une tradition annuelle célébrée chaque

année, est le reflet d'une spécificité de la région en matière de production de ce fruit, qui hisse Russicada sur le trône de l'Algérie en sa qualité de reine incontestée de la fraise.

Chaque année, au cours de cette même période du mois de mai, la ville de Skikda se pare aux couleurs de la fraise, très prisée par la population locale déterminée à se fonder dans le défilé organisé à l'occasion.

Environ 40 producteurs participant à cette fête vont concourir demain, mardi, dans le cadre d'une compétition destinée à récompenser la meilleure production, le meilleur producteur de fraise en sus de la meilleure pâtisserie confectionnée à base de fraises, de la meilleure confiture et du jus de fraises.

Halim Y.

Complexe Sider El Hadjar

«Prise en charge de l'approvisionnement en eau à court et long terme

Le ministre des Ressources en eau, Hocine Necib, a affirmé lundi à Annaba que «l'approvisionnement en quantités nécessaires d'eau du complexe Sider El Hadjar sera pris en charge sur le proche et long terme pour assurer son autonomie entière du réseau de distribution d'eau potable de la population».

Dans une déclaration à la presse lors de l'inspection du projet d'aménagement de la station de traitement d'eau de Chaïba, le ministre a indiqué que l'approvisionnement du complexe sera assuré d'une manière autonome à «partir de

la station d'épuration des eaux usées d'El Allalig de la commune d'El Bouni jouissant d'une capacité de 33 000 m³/jour, dans une première étape».

M. Necib a relevé qu'«il n'existe aucun problème de satisfaction des besoins en eau de ce grand complexe industriel actuellement ni encore après son extension», ajoutant qu'en cas de besoin de quantités supplémentaires, «celles-ci sera fournies par le barrage d'Ech-chafia dont la canalisation est capable de couvrir entre 10 et 30 % de ses besoins». La seule problématique posée, a ajouté le ministre,

est liée actuellement à la salinité des eaux produites par la station d'épuration d'El Allalig que l'administration du complexe entend surmonter par la réalisation d'une station de dessalement.

Concernant la situation à Annaba, le ministre a assuré que la région a pu «dépasser la phase de crise» qui avait atteint son paroxysme l'année passée, en soulignant que les importants investissements concrétisés dans le cadre du plan d'urgence et autres programmes avaient permis la mobilisation de 66 320 m³ supplémentaires/jour. M. Necib a également souligné que

le programme spécial de réparation des grandes fuites et pannes sur le réseau de distribution de la wilaya a permis de faire l'économie d'énormes quantités évaluées à 17 000 m³/jour qui se perdaient, assurant que le problème d'eau «ne se posera plus» dans la région après l'entrée en activité de la station de dessalement d'eau de mer de la commune de Chott (El Tarf).

La situation et l'emplacement de la wilaya d'Annaba exigent de procéder en urgence à l'exécution d'un travail de base pour la modernisation et la numérisa-

tion de la gestion des structures de production, d'exploitation et de distribution de l'eau potable dans les zones urbaines, a soutenu le ministre insistant dans le même temps sur le diagnostic de l'état du réseau dans les agglomérations secondaires afin d'élaborer et réaliser des programmes adaptés d'amélioration du service de l'eau. La visite du ministre dans la wilaya s'est limitée au seul point de la station de Chaïba. Le programme initial de la visite incluait plusieurs communes dont El Eulma, Seraïdi, El Bouni et Sidi Amar.

Ali T.



Sahara occidental/Maroc/Occupation/UE

Le Front Polisario dénonce les tentatives flagrantes visant à contourner les arrêts de la CJUE

■ Les représentants du Front Polisario et les membres de ses missions diplomatiques en Europe ont dénoncé les tentatives flagrantes pour contourner les arrêts de la Cour de justice de l'UE (CJUE), à travers les intenses démarches de la Commission européenne en vue de conclure des accords avec le Maroc, incluant le territoire du Sahara occidental occupé, contrairement aux arrêts de la Cour européenne.

Par Mondji T.

Lors de la réunion périodique de la centrale du département Europe, les représentants du Front Polisario ont dénoncé «les manœuvres de certains cercles au sein de l'UE menées, avec la complicité du Maroc», pour contourner les arrêts de la CJUE ayant conclu que les accords d'association et de libéralisation UE-Maroc ne s'appliquent pas au Sahara occidental, tout en affirmant le statut «séparé et distinct de ce territoire», précisant que «le Front Polisario est le seul et unique représentant légitime du peuple sahraoui». Pour les participants à cette réunion qui s'est tenue à Bruxelles, sous la présidence du membre du secrétariat national du Front Polisario et ministre délégué pour l'Europe, Mohamed Sidati, «la crédibilité de l'UE est tributaire de son respect des décisions de son institution judiciaire», rappelant que de tels accords illégaux étaient à même d'encourager le Maroc dans son intransigeance et la pérennisation du conflit au Sahara occidental.

De tels accords entravent les efforts de l'Envoyé personnel du Secrétaire général de l'ONU pour le Sahara occidental, Horst Köhler, en visite actuellement dans les pays de l'UE où il doit rencontrer le groupe parlementaire des amis du Sahara occi-

Solidarité
L'Algérie octroie une nouvelle aide humanitaire aux populations libyennes

L'ALGÉRIE a décidé d'octroyer une nouvelle aide humanitaire à la Libye, destinée aux populations libyennes pour leur permettre de surmonter les difficultés auxquelles elles font face, indique hier un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

«Le gouvernement algérien a décidé d'octroyer une nouvelle aide humanitaire à la Libye, destinée aux populations libyennes pour leur permettre de surmonter les difficultés auxquelles elles font face», précise le communiqué.

«Cette aide d'urgence accordée en concertation avec les autorités libyennes concernées s'inscrit dans le cadre de l'action solidaire constante de l'Algérie envers la Libye pour répondre à certains besoins urgents de ces populations voisines», précise la même source. **R. M.**

dental, soulignent les représentants du Front Polisario.

Les participants à la réunion ont exhorté l'UE à renoncer à ce genre de pratique, à adhérer, véritablement et de bonne foi, au processus de paix au Sahara occidental et à contribuer à trouver une solution définitive et juste qui garantit au peuple sahraoui son droit inaliénable à l'autodétermination, conformément aux résolutions et décisions de l'Onu.

Des décisions, confortées par la récente résolution du Conseil de sécurité appelant les parties au conflit à engager des négociations directes et sans conditions préalables, sous l'égide de l'envoyé personnel, Horst Köhler.

Lors de la réunion, les représentants du Front Polisario ont dénoncé la grave escalade menée par le Maroc à travers

une stratégie visant à raviver les tensions dans la région et des discours hostiles pour gagner l'appui de certaines parties, en sus de ses accusations calomnieuses et mensongères.

A travers ces tentatives, le Maroc tente de se dérober aux résolutions onusiennes et à faire fi de la décision du Conseil de sécurité, refusant ainsi de répondre à l'appel de paix, ont-ils estimé.

Le règlement du conflit du Sahara occidental, basé sur les règles de la légalité internationale et les décisions de l'ONU, dans le cadre du respect du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, demeure l'unique voie pour le rétablissement de la stabilité, la sécurité et la paix dans la région, ont-ils fait remarquer. A la clôture de la réunion, consacrée à l'analyse des der-



niers développements de la question sahraouie et ses implications sur la scène européenne, particulièrement la politique suivie par les entreprises européennes et les pays membres de

l'UE, à la lumière des arrêts de la CJUE, les participants ont mis l'accent sur un programme d'action qui répond aux exigences de la conjoncture sur la scène européenne. **M. T./APS**

Le Front Polisario condamne les allégations marocaines éhontées et mensongères

Le Front Polisario a condamné lundi «fermement» les allégations marocaines irresponsables, éhontées et mensongères qui dénotent «les tentatives du Maroc de se soustraire à l'application de la décision du Conseil de sécurité 2414» concernant la poursuite des négociations directes entre les deux parties (Front Polisario-Maroc).

Dans un communiqué publié lundi par le ministère de l'Information repris par l'Agence de presse sahraouie (SPS), le Front Polisario «condamne les allégations marocaines irresponsables, éhontées et mensongères», ajoutant que «ces actes démontrent une fois encore les tentatives de l'Etat de l'occupation marocaine visant à se soustraire à l'application de la décision du Conseil de sécurité 2414 concernant la poursuite des négociations directes entre les deux parties (Front Polisario-Maroc), sans conditions préalables et de bonne foi, en vue de parvenir à une solution juste et durable qui garantisse au

peuple sahraoui son droit inaliénable à l'autodétermination et à l'indépendance».

Le Front Polisario a appelé le Conseil de sécurité à «intervenir rapidement» pour faire face à la recrudescence de ces déclarations et attitudes irréfléchies qui dénotent la volonté et la détermination de l'Etat d'occupation marocaine à mettre en échec le processus de paix sous l'égide des Nations unies au Sahara occidental, indique le communiqué.

«En persistant dans sa campagne de désinformation, l'Etat d'occupation marocaine vise à entraver les efforts de l'Envoyé personnel du secrétaire général de l'ONU au Sahara occidental, faisant fi de la loi constitutive de l'UA et de ses décisions», a souligné le Front Polisario.

«L'Etat d'occupation marocaine poursuit sa politique de provocation inacceptable, tel que relevé dans les déclarations de son ministre des Affaires étrangères accordées à un quotidien français dans lesquelles il a

exprimé clairement la détermination du Maroc à poursuivre la politique de violence, ignorant les répercussions de ces actes sur la sécurité et la stabilité dans la région», indique-t-on de même source.

Après sa campagne acharnée ayant précédé les délibérations du Conseil de sécurité concernant la prolongation du mandat de la Mission de l'ONU pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso), l'Etat d'occupation a intensifié sa campagne de désinformation basée sur des déclarations mensongères et des accusations infondées, notamment après ses échecs récurrents à l'issue de la décision de la plus haute instance judiciaire en Europe faisant état que le Sahara occidental et le Maroc étaient deux territoires distincts, ce qui prouve que le Maroc exerce une occupation militaire illégitime au Sahara occidental.

M. T.

Autodétermination du peuple sahraoui

Le Parlement portugais approuve une motion de soutien et d'appui

Le Parlement du Portugal a approuvé une motion de soutien et d'appui au peuple sahraoui dans sa lutte pour l'indépendance, et dans laquelle les parlementaires ont appelé le gouvernement à promouvoir une action conséquente en faveur de l'exercice du droit à l'autodétermination des Sahraouis, ont rapporté des médias locaux.

Lors d'une séance plénière tenue le 11 mai à l'Assemblée de la République (Portugal), les parlementaires ont réaffirmé dans la motion, proposée par le Groupe parlementaire du Parti communiste portugais, leur soutien aux efforts pour la reprise d'un processus de négociation

«efficace pour parvenir à une solution juste, pacifique et définitive au conflit du Sahara occidental qui devrait nécessairement passer par la concrétisation du droit à l'autodétermination du peuple sahraoui», selon des médias portugais.

Ils ont, en outre, affirmé qu'«une solution juste et durable au conflit implique la fin de l'occupation illégale des territoires du Sahara occidental par le Maroc et sa politique de non-respect des droits de l'Homme», selon les mêmes sources.

Les parlementaires ont demandé également au gouvernement portugais, dans le cadre de sa politique étrangère, «de

promouvoir une action conséquente en faveur de la concrétisation du droit à l'autodétermination du peuple sahraoui en particulier au sein des institutions internationales où le Portugal est représenté», sachant, ont rappelé les médias, qu'en vertu de la Constitution de la République, le Portugal reconnaît le droit des peuples à l'autodétermination et à l'indépendance et des peuples. Mars dernier, l'Assemblée de la République portugaise avait approuvé une motion à travers laquelle elle s'est félicitée de la reprise du processus de négociation sur le Sahara occidental sous l'égide de l'ONU, se disant convaincue qu'il était temps de

parvenir à une solution qui garantisse la concrétisation du droit à l'autodétermination pour le peuple du Sahara occidental.

Cette motion a été présentée par le groupe parlementaire Bloc de Gauche (BG) et a accueilli les voix du Parti socialiste (PS), du Parti communiste portugais (PCP), des Verts et du Parti des Personnes, Animaux et Nature (PAN). Ce vote faisait référence à la dernière rencontre tenue à Lisbonne, le 6 mars dernier, entre une délégation marocaine et l'Envoyé personnel du Secrétaire général de l'ONU pour le Sahara occidental, Horst Köhler. **H. Y.**



Irak

De longues tractations gouvernementales en vue

■ Le chef nationaliste chiite, Moqtada Sadr, a lancé des tractations pour la formation d'un nouveau gouvernement en Irak après des législatives qui ont débouché sur un rejet de la classe politique, inamovible depuis la chute de Saddam Hussein en 2003.

Par Rosa C.

En s'abstenant en masse et en plaçant deux listes d'outsiders en tête, les Irakiens ont envoyé un message clair : il faut du «*changement*», des «*nouvelles têtes*» au pouvoir. La liste du populiste Moqtada Sadr allié aux communistes l'a emporté, selon des résultats quasiment définitifs, suivie par celle des anciens du Hachd al-Chaabi, ces forces supplétives cruciales dans la lutte contre les jihadistes. Moqtada Sadr semble donc tout désigné pour décider de la forme que prendra le futur gouvernement. «*Si on veut changer les choses, il faut que le Premier ministre soit issu de "La marche pour les réformes"*», la liste qu'il emmène, affirme à l'AFP Salah Jamal, 24 ans, dans le quartier déshérité de Sadr City, bastion du mouvement sadriste à Bagdad. «*On les a tous essayés depuis (les premières élections multipartites en Irak en) 2005 (...) et on n'a vu aucun résultat*», poursuit-il, catégorique, en parlant des hommes politiques.

Mais pour empêcher tout retour à la dictature, l'Irak de l'après-Saddam Hussein a mis un point d'honneur à calibrer un système complexe qui parcellise le Parlement. Chaque élection législative est ainsi suivie de longues tractations pour former une majorité gouvernementale et des listes arrivées en tête se sont déjà retrouvées écartées par le jeu des groupes parlementaires. Ces nouvelles négociations s'annoncent d'autant plus compliquées que les deux puissances agissantes en Irak, les États-Unis et l'Iran, sont à couteaux tirés du fait du retrait américain de l'accord sur le nucléaire iranien. En outre, la personnalité et le parcours de Moqtada Sadr pose autant problème à Washington qu'à Téhéran. Les Américains se rappellent en effet de sa puissante milice, avec laquelle ils avaient croisé le fer dans la foulée de l'invasion de 2003. Les Iraniens n'oublient pas les positions antagonistes que ce descendant d'une lignée de dignitaires religieux, opposants respectés, a régulièrement prises, comme sa visite chez l'ennemi juré de l'Iran,



PH. > D. R.

l'Arabie saoudite. En 2014, le Premier ministre sortant Haider al-Abadi avait pris à la tête du gouvernement parce qu'Américains et Iraniens avaient pu s'accorder sur ce politicien chiite formé en Grande-Bretagne. La situation est aujourd'hui différente. Selon des sources politiques, les Iraniens ont déjà entamé des rencontres avec différents partis irakiens pour contrecarrer Sadr. L'une

des alliances évoquées est celle de M. Abadi avec Hadi al-Améri, chef de la puissante organisation Badr, soutenue et armée par l'Iran, et Nouri al-Maliki, son prédécesseur à la primature, qui incarne pourtant pour de nombreux Irakiens la classe politique corrompue et hermétique qu'ils dénoncent régulièrement. Cette vague de mécontentement populaire contre les politiques a profité à Moqtada Sadr, le héraut

des manifestations hebdomadaires contre la corruption et les prévaricateurs lancées en 2015. Elle a aussi profité à M. Améri, qui fait valoir qu'avec d'autres sur sa liste du Hachd al-Chaabi, il a risqué sa vie au front pour battre le groupe État islamique (EI) à un moment où de nombreux Irakiens accusent leurs dirigeants de rechercher plus la richesse personnelle que l'intérêt général.

R. C.



Points chauds

Priorités

Par Fouzia Mahmoudi

Ces deux dernières années n'ont pas été de tout repos pour la chancelière allemande Angela Merkel. Entre ses difficultés à former un gouvernement qui ont paralysé durant plusieurs mois l'année dernière l'Allemagne et sa chute vertigineuse de popularité dans son pays et à l'étranger, la dame de fer allemande a encore du travail à faire pour tenter de retrouver une stature internationale. Surtout depuis l'élection d'Emmanuel Macron qui lui fait agressivement de l'ombre que ce soit au sein de l'UE ou des relations avec les grandes puissances internationales, telles que les États-Unis. Mais la chancelière a un programme pour remonter la pente. Il y a quelques jours, elle a ainsi décliné ses quatre priorités pour le vieux continent. À ses yeux, l'Europe doit d'abord se doter des moyens d'une recherche scientifique de haut niveau pour recoller aux États-Unis et à la Chine. Elle doit ensuite se doter d'une politique européenne d'asile et de migration, puis renforcer la zone euro pour en faire une zone compétitive. Enfin, l'Europe doit désormais parler d'une seule voix à l'international et être capable de se défendre. L'ordre des priorités, recherche, migrations, zone euro et défense commune, en dit long sur la vision d'Angela Merkel. Elle place l'avenir avant le présent, car, dans son esprit, l'Europe est avant tout une affaire d'avenir en commun. Elle n'hésite pas à citer cette apostrophe du pape François : «*L'Europe retrouvera l'espoir quand elle s'ouvrira à l'avenir*». «*Nous avons besoin d'un nouveau départ en Europe*», clame-t-elle. S'agissant des migrations, elle répond directement à Donald Trump lorsqu'elle déclare : «*Nous savons que les murs ne vont pas aider à résoudre le problème*». Les murs sont toujours franchissables. Selon elle, la meilleure protection contre les flux migratoires incontrôlés réside dans la coopération avec les régions d'origine. Le renforcement de la zone euro est la troisième priorité de la chancelière. Angela Merkel a entamé un travail de concertation avec Emmanuel Macron, afin de présenter une feuille de route commune avant le Conseil européen des 28 et 29 juin. Elle ne s'est pas étendue outre mesure sur le sujet. Enfin, la chancelière s'est aventurée à évoquer une Europe qui ne parlerait que «*d'une seule voix au niveau international*». C'est une rupture complète avec l'attitude toujours réservée de l'Allemagne sur ce plan. «*Soyons honnêtes, l'Europe en est encore à ses balbutiements en ce qui concerne la politique étrangère commune*», admet-elle par une sorte d'euphémisme. Reste à savoir si les souhaits de la chancelière seront concrétisés ou s'ils resteront à l'état de programme pour un avenir meilleur que les pays de l'UE n'arrivent pas à appliquer dès aujourd'hui.

F. M.

Afghanistan

Offensive talibane et intenses combats dans une ville de l'Ouest

Des combats intenses se déroulaient hier dans la ville de Farah, dans l'ouest de l'Afghanistan, où les talibans ont lancé dans la nuit une vaste opération et où les autorités ont dépêché des nombreux renforts. Cette attaque talibane, la première du genre depuis le lancement fin avril de leur offensive de printemps, a démarré aux alentours de minuit, selon des sources locales. Les insurgés se sont emparés d'un district et d'une partie d'un autre, a déclaré à l'AFP un membre du conseil provincial, Jamila Amini, depuis Farah, capitale de la province du même nom. «*Des combats intenses se poursuivent à l'intérieur de la ville et des avions ont tout juste commencé à bombarder les positions talibanes*», a-t-elle dit, évoquant l'arrivée d'«*une centaine de commandos*» en renfort. Un porte-parole du ministère de l'Intérieur, Najib Danish, a confirmé le déploiement de renforts tôt hier depuis les provinces voisines, notamment des forces spéciales et des commandos. «*Les premières informations suggèrent que l'ennemi a subi de lourdes pertes. Les forces aériennes afghanes et étrangères participent à l'opération*», a-t-il assuré lors d'un point presse à

Kaboul. Les forces de l'Otan en Afghanistan n'ont pas confirmé leur participation dans l'immédiat. «*Les gens sont avec nous*», a-t-il lancé, se disant convaincu que les insurgés allaient «*échouer*». Un porte-parole du ministère de la Défense, Mohammad Radmanish, a pour sa part fait état de deux tués et 4 blessés parmi les forces de sécurité, et de «*plus de dix combattants ennemis abattus*». «*Les combats se poursuivent à environ 3 km au nord et à l'ouest de la ville de Farah*», a-t-il expliqué en assurant que «*la situation est sous contrôle*». Mais dans la ville, des habitants faisaient toujours état d'affrontements. «*La situation est très mauvaise*», a déclaré à l'AFP Satar Hissaini, un responsable tribal. «*Des combats intenses se poursuivent et les talibans sont dans la ville, mais les quartiers généraux de la police et du NDS (renseignements afghans) ne sont pas tombés entre leurs mains*», a-t-il ajouté. «*Les forces du NDS dans leur QG sont engagées dans de violents affrontements avec les talibans*», selon lui. Certains insurgés sont réfugiés dans des zones résidentielles, compliquant le recours aux armes lourdes par les forces afghanes, a déclaré le gouver-

neur de Farah, Abdul Basir Salangi, à Ariana News. «*Mais nous reprenons quand même les positions une par une*», a-t-il dit. Nombre de chaînes et radios locales ont cessé d'émettre, craignant pour la vie de leurs employés, a rapporté l'association de défense des médias Nai. Les talibans ont appelé dans un communiqué les habitants à rester chez eux et à «*garder leur calme*». Ils ont également publié sur les réseaux sociaux des photos qui selon eux les montrent à l'intérieur de la ville. «*Le bruit des explosions et des tirs couvre la ville*», a témoigné un habitant se présentant sous le nom de Bilal, précisant qu'il voyait de la fumée s'élever d'un quartier abritant un bâtiment des services de renseignement. Farah, frontalière de l'Iran, est une province reculée de l'Afghanistan, où la culture du pavot est répandue et qui a été le théâtre d'intenses combats ces dernières années. Les insurgés ont essayé à trois reprises de s'emparer de la capitale provinciale en 2017, selon le réseau d'analystes Afghanistan Analysts Network. Farah doit en outre accueillir un tronçon du projet de gazoduc TAPI (Turkménistan, Afghanistan, Pakistan et Inde).



— La générale de la pièce de théâtre «Cheikh M'hamed El Anka el Meddah» —

Le parcours du «Cardinal de la chanson chaâbie» revisité

■ La générale de la pièce de théâtre «Cheikh M'hamed El Anka el Meddah» a été présentée lundi à Alger, devant un public nombreux, venu redécouvrir le parcours exceptionnel de l'artiste, surnommé le «Cardinal de la chanson chaâbie».

Par Abla Selles

Le parcours exceptionnel de l'artiste surnommé «Cardinal de la chanson chaâbie» était revisité samedi à la salle Ibn Zeydoun, lors de la présentation de la générale de la pièce de théâtre «Cheikh M'hamed El Anka el Meddah». Le spectacle écrit et mis en scène par Mahfoud Fellous, revient sur les différentes étapes de la vie artistique de Cheikh M'hamed El Anka (1907-1978), marquées, à ses débuts, par son rapport à ses maîtres, Cheikh Mustapha Nador (1874-1926) notamment, et le cours des événements historiques qui ont nourri sa créativité, une fois confirmé dans son art.

Cheikh M'hamed El Anka, campé par Mohamed El Hadj Boualem, seul à tenir le même rôle durant tout le spectacle avec Hassiba Boukhari, apparue dans celui de la veuve du Cheikh Mustapha Nador et Mustapha Alouane dans le rôle du cafetier, était entouré de plusieurs personnages qui ont plus ou moins compté dans sa vie d'artiste, rendus dans des rôles polyvalents d'illustration par Djamel Bounab, Redouane Merabet, Hamid Hellal, Fethi Krouri, Mohamed Tayeb Benbetka et Kalem Miloud.

Près de deux heures, le spec-

tacle a été déroulé dans une conception didactique linéaire, où le discours, se substituant à la dramaturgie, a constitué le seul support exploité pour rendre les enseignements prodigués par Cheikh Mustapha Nador à son élève, et les différents événements qui avaient marqué l'époque, desquels s'inspirait El Hadj M'hamed El Anka, dans son nouveau statut de Cheikh.

La multiplication des «noirs» (extinction de l'éclairage), annonçant les fins de tableaux et l'intervention répétitive de la voix «off» de Alae Eddine Nouar dans le rôle du narrateur assurant les transitions, ont conforté l'uniformité de la vision conceptuelle du spectacle, pourtant à la charge d'un personnage dense au caractère plein.

Le public a ainsi pu redécouvrir la singularité d'une carrière fulgurante, menée par Cheikh M'hamed El Anka qui a donné au genre chaâbi ses lettres de noblesse, le consacrant comme une musique populaire dans laquelle il introduira de nouveaux instruments dont le banjo. Intervenant à l'issue de chaque tableau, les différents enregistrements du «Cardinal» qui ont constitué la «bande son» proposée par El Hadj El Anka (fils), présent dans la salle, ont enrichi le spectacle qui s'est déroulé dans un espace servi par un décor unique, œuvre de



Abdelghani Khabil, fait d'une terrasse de café et son intérieur.

Des clins d'œil à différents métiers d'antan, rendus dans des rôles libres, à l'instar du personnage du cireur qui devient vendeur du journal «L'Echo

d'Alger», puis de cigarettes, ont quelque peu restitué les atmosphères de la période coloniale, déterminante dans le parcours du maître de la chanson chaâbie, d'avant et pendant la guerre de Libération. Sur un espace

scénique, plus dédié aux projections de films et aux spectacles de musique qu'à la pratique du 4^e art, les comédiens, au jeu plaisant, ont évolué dans des accoutrements renvoyant au vieil Alger (pantalons arabes, gilets brodés, tarbouches), alimentant une trame fragmentée, faite d'une suite d'histoires parfois inspirées des textes de chansons, à l'exemple de la mise en scène de la célèbre pièce «Lahmam». A. S.

Projection filmique à la salle Ibn Khaldoun

«Sur les traces des camps de regroupement» présenté au public

Le film documentaire «Sur les traces des camps de regroupement», un travail historique explorant en profondeur la vie dans les camps de regroupement des populations civiles algériennes instaurés par les forces coloniales, a été présenté au public, lundi soir à Alger, par son réalisateur Saïd Oulmi. Projeté à la salle Ibn Khaldoun, ce documentaire d'une durée de 74 mn a été produit par le ministère de la Culture dans le cadre du programme cinématographique du cinquantième anniversaire du recouvrement de l'indépendance.

Ce film tente de restituer le vécu de plus de trois millions d'Algériens, contraints de quitter leurs villages et leurs vie nomade, enfermés par l'armée coloniale dans des camps de regroupement sous la surveillance permanente des militaires, afin de couper les liens entre l'Armée de libération nationale et la population.

Le réalisateur concentre une première partie de son travail à recueillir des témoignages en allant à la rencontre de citoyens

algériens ayant vécu dans ces camps à la fin des années 1950 et qui racontent les conditions inhumaines dans lesquelles ils ont vécu plusieurs années dans les régions de Bouira, Collo, dans les Aurès ou encore dans le nord Sahara.

Promiscuité, malnutrition, maladies et menace permanente, étaient le lot quotidiens de ces Algériens déracinés, coupés de leurs moyens de subsistance et de leurs habitats détruits et contraints à s'adapter à un mode de vie «inhumain».

Le film s'intéresse plus longuement aux témoignages de soldats appelés à passer leur service militaire en Algérie qui ont également longuement témoigné de l'horreur des camps, à l'image de Xavier Jacquie, infirmier dans un de ces camps, qui deviendra psychiatre par la suite, et qui évoque «l'immense impact» d'un tel acte sur une aussi large population qui se «répercute» même sur les enfants et l'entourage des survivants après l'indépendance de l'Algérie. Les documents et témoignages

d'anciens appelés ou de l'ancien Premier ministre français Michel Rocard, font état de plus d'un million de personnes menacées par la famine, du déplacement de plusieurs millions d'Algériens et de centaines de morts quotidiennement.

D'autres personnalités témoignent dans ce documentaire de l'atrocité des camps et de l'impossible retour à la normale, à l'image de l'historien Benjamin Stora, de l'avocat et militant Jacques Vergès, de l'universitaire Mustapha Khiati ou encore de l'homme politique et ancien Chef du gouvernement Reda Malek.

Une partie du documentaire s'articule autour du travail de mémoire entrepris par le photographe français Marc Granger qui avait pris, alors qu'il passait son service militaire, près de 20 000 clichés de femmes algériennes forcées à se dévoiler et à se laisser photographier pour avoir des cartes d'identité alors qu'elle vivaient dans les camps de regroupement.

Le photographe a voulu montrer ces photos et en faire un

livre et des expositions pour dénoncer la vie dans les camps et il revient à Bouira à la rencontre de ceux qu'il avait photographiés plus de cinquante ans plus tôt. Meriem Soudani, Zohra Kacem, Zohra Laamouri et Hadda Kouhel, seules femmes encore en vie à avoir été photographiées dans les camps, témoignent face caméra de la violence et des humiliations quotidiennes subies, en plus du choc d'être photographiée et dévoilée contre son gré.

Le documentaire retrace également le long processus de dénonciation initié par Michel Rocard et qui sera porté très vite par les grands journaux français. Si les études historiques sur les camps de regroupement restent «très faibles», il est cependant attesté, selon le réalisateur, que ces lieux ont coûté la vie à plus de «trois millions d'Algériens», morts essentiellement de faim ou de maladie, en plus des séquelles indélébiles laissées chez les survivants dont quelques-uns étaient présents à cette projection.

F. H.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Galerie Seen-Art (Delylbrahim, Alger)
Jusqu'au 17 mai :

Exposition «Hors Cases» des artistes El Meya, Bardi et l'Homme jaune.

Galerie d'Art Dar-El-Kenz (Chéraga, Alger)
Jusqu'au 17 mai :

Exposition «Arc-en-ciel et bleu de Chine» de Souhila Belbahar.

Galerie Essou'Art
Jusqu'au 24 mai :
Exposition «Pacte avec la lumière» de Djahida Houadef.
Galerie d'Arts Aïcha-Haddad (84, rue Didouche Mourad, Alger)

Jusqu'au 19 mai :
Exposition de peinture de l'artiste Nabila Berdjane.

Galerie du centre culturel Mustapha-Kateb
Jusqu'au 16 mai :
Exposition de peinture de Morad Foughali.



Emirats arabes unis Benyettou signe à Al-Fujairah FC

L'ATTAQUANT algérien d'Al-Shabab (Div.1 saoudienne) Mohamed Benyettou s'est engagé avec le club d'Al-Fujairah FC, a annoncé le nouveau promu en division 1 émiratie de football ce lundi sur son compte Twitter, sans dévoiler la durée du contrat. L'équipe dirigée sur le banc par l'ancienne star de la sélection d'Argentine Diego Maradona a assuré son accession grâce à sa

victoire (1-0) face à Hatta en barrages d'accession (défaite à l'aller 2-1). Le natif d'Oran âgé de 26 ans, qui devait dans un premier temps prolonger son contrat avec Al-Shabab jusqu'en 2020, avait opté pour le club saoudien en janvier 2016 en provenance de l'ES Sétif. Sous les couleurs d'Al-Shabab, Benyettou avait inscrit 33 buts en 66 apparitions.

MC Oran L'AG des actionnaires reportée

L'ASSEMBLÉE générale tant attendue des actionnaires du MC Oran (Ligue 1 de football) n'a finalement pas eu lieu lundi comme prévu initialement en raison de l'absence de la majorité des membres de cette structure, a-t-on constaté. Seuls quatre membres, parmi eux le président Ahmed Belhadj, dit «Baba» ont répondu à l'appel pour se réunir dans un hôtel d'Oran qui a vu également la présence du directeur de la jeunesse et des sports d'Oran, Badreddine Gharbi. Le président Belhadj s'est dit «très déçu» par le comportement des membres absents, sachant que cette même assemblée n'a pu avoir lieu depuis plus de deux années pour les mêmes raisons. Il a néanmoins promis de convo-

quer une nouvelle assemblée générale dans les trois jours à venir, appelant les membres concernés à «assumer pleinement leurs responsabilités». Le patron oranais devait profiter de cette assemblée pour remettre sa démission, intervenant en réaction aux deux marches organisées récemment par des supporters du Mouloudia réclamant le départ collectif de la direction actuelle du club de Ligue 1 de football pour confier ses affaires à l'entreprise Naftal. Le MCO était tout proche de terminer le championnat sur le podium avant que ses joueurs ne fléchissent dans les dernières journées, provoquant l'ire de leur galerie, d'où sa récente montée au créneau.

Sanctions de la LFP

Casoni suspendu un match

L'ENTRAINEUR du MC Alger (Ligue 1 Mobilis de football), le Français Bernard Casoni, a été suspendu d'un match de suspension ferme pour avoir été «refoulé» lors du derby face à l'USM El-Harrach (défaite 2-0) en championnat, a annoncé ce lundi la Ligue de football professionnel (LFP) sur son site officiel. Outre cette sanction, Casoni devra s'acquitter d'une amende de 30 000 dinars. Du coup, l'ancien coach du FC Lorient (France) ne sera pas sur le banc samedi prochain lors de la réception de la JS Saoura, dans le cadre de la 30^e et dernière journée de la compétition. En Ligue 2, les joueurs Keddab Chouaib (ASO

Chlef) et Tchikou Mohamed (A Boussaâda) ont été suspendus chacun de trois matchs de suspension plus une amende de 30 000 dinars pour «voie de fait». Le joueur du CABB Arreridj Niati Belqassim a été suspendu deux matchs, dont un avec sursis, plus une amende de 20 000 dinars pour «comportement anti-sportif envers adversaire». La commission de discipline de la LFP a laissé ouvert le dossier du match AS Ain M'lila - CABB Arreridj pour «complément d'information en cours». Les secrétaires généraux des deux clubs sont invités à la prochaine séance fixée au lundi 21 mai.

Candidature de l'Algérie à l'Organisation du Championnat d'Afrique 2022 La commission ad hoc installée officiellement

Une commission ad hoc, chargée de constituer le dossier de candidature de l'Algérie à l'organisation du Championnat d'Afrique des Nations (CHAN-2022) a été installée lundi au siège de la FAF à Dely Brahim (Alger) par le président de la Fédération algérienne de football (FAF), Kheireddine Zetchi. «Le président de la Fédération algérienne de football (FAF), Kheireddine Zetchi, a procédé ce lundi, 14 mai 2018 à Dely Brahim, à l'installation de la commission ad-hoc, pour constituer le dossier de candidature de l'Algérie à l'organisation du Championnat d'Afrique des Nations de 2022», a annoncé l'instance fédérale dans un bref communiqué, diffusé sur site officiel. Présidée par l'ancien secrétaire général de la FAF, Réda Abdouche, cette commission comprend également

Mohamed Saâd (secrétaire général de la FAF) et Aboud Salah-Bey (Conseiller du président de la FAF), ainsi que les membres : Yacine Ould-Moussa, Yazid Ouahib et Nazim Bessol. «Après un tour de table avec le président, les membres de la commission ad hoc ont reçu une copie des cahiers des charges pour l'ouverture de la candidature pour l'organisation la phase finale du CHAN 2022», a encore précisé la FAF dans son communiqué. La commission prévoit de se réunir dans les prochains jours pour définir sa feuille de route et le calendrier des rencontres avec les représentants des différents ministères concernés par ce projet. Le dossier de candidature de l'Algérie doit parvenir au secrétariat général de la CAF, au plus tard, le 15 juillet 2018. Organisée par la CAF tous les deux ans en alternance avec

Coupe de la Confédération africaine/Ghor Mahia-USMA

Les Rouge et Noir visent la victoire

■ L'USM Alger disputera cet après-midi le deuxième match de la phase des poules de la Coupe de la Confédération africaine face au représentant kenyan, Ghor Mahia, à Nairobi, avec la prétention de ramener le meilleur résultat possible.



Les Usmistes prêts à relever le défi

Par Mahfoud M.

Les Rouge et Noir qui ont débuté ce mini-championnat en force en remportant une victoire nette et sans bavure face à la formation tanzanienne des Young Africans sur le score de (4/0) lors de la rencontre qui les a opposés au stade du 5 juillet ambitionnant de continuer sur la même lancée. La mission ne sera pas de tout repos pour les Usmistes qui joueront à plus de 1800m d'altitude, ce qui fait que les conditions climatiques seront très difficiles. Il faut savoir aussi que cette équipe kenyane est l'une des meilleures de ce pays et qu'elle s'est préparée en conséquence pour ce match et cette compé-

tion en donnant la réplique en amical à la formation anglaise de Hall City, sachant que le match s'est terminé sur un score de parité. Les Rouge et Noir, même s'ils traversent une situation quelque peu pénible en championnat, sont décidés à donner le meilleur d'eux-mêmes lors de ce match et obtenir un résultat qui leur permet de rester en tête de leur groupe. Les coéquipiers du buteur Derfalou sont habitués à relever ce genre de défis et ne seront nullement impressionnés par cette équipe kenyane. La bande à Hamdi sait ce qui l'at-

tend désormais et souhaite réaliser tout au moins le point du nul pour continuer à dominer le groupe. Toutefois, ils doivent faire très attention à leur adversaire et ne pas lui laisser d'espaces qu'il pourrait bien exploiter et tromper le gardien Zemmamouche qui ne veut pas baisser les bras. Deux joueurs sont incertains pour ce match, à savoir Benmoussa qui souffre de l'estomac et Chafaï des adducteurs. Le coach devra trouver, en cas d'absence, des éléments qui pourraient les remplacer.

M. M.

Meziane Ighil, coach-adjoint de l'EN «M'bolhi pourrait être rappelé»

L'entraîneur-adjoint de l'équipe nationale de football, Meziane Ighil, n'a pas écarté l'idée de rappeler le gardien de but Rais M'bolhi, en vue des deux matchs amicaux prévus en juin prochain face au Cap Vert et le Portugal.

«Nous n'avons jamais dit que M'bolhi ne sera plus convoqué en sélection. Nous avons juste décidé de voir à l'œuvre d'autres portiers. Quand M'bolhi a été écarté, il ne jouait pas, maintenant qu'il est compétitif, c'est une autre paire de manche. D'ailleurs, le coach national Rabah Madjer l'a signifié clairement qu'il y aura bien des surprises dans la prochaine liste», a indiqué Meziane Ighil dimanche soir au micro de la chaîne de télévision Djazairia One. M'bolhi (32 ans/ 55 sélections) n'est plus convoqué depuis l'arrivée de Madjer en octobre 2017. Il a été remplacé par le revenant Faouzi Chaouchi (MC Alger). «Chaouchi dispose de toutes les qualités qui lui permettent d'être le portier N.1 de la sélection : il a la

taille qu'il faut, le courage, et ses interventions aériennes sont impeccables. Voilà pourquoi il est toujours convoqué et jouit de notre confiance», a-t-il ajouté. Le nom du milieu offensif de Galatasaray (Turquie), Sofiane Feghouli, est également présenté pour effectuer son retour chez les Verts, lui qui avait été écarté, à l'instar de M'bolhi, depuis l'intronisation de Madjer. Meziane Ighil est revenu sur l'équipe nationale A', composée de joueurs locaux, battue mercredi dernier à Cadix (Espagne) en match amical face à l'Arabie saoudite (2-0). «Notre objectif n'a jamais été de former une sélection locale, mais plutôt de choisir les meilleurs joueurs de cru qui vont intégrer l'équipe A dans l'objectif de renforcer certains postes bien précis», a-t-il expliqué. L'équipe nationale donnera la réplique au Cap Vert le 1^{er} juin (22h00) probablement au stade du 5-Juillet d'Alger, avant de s'enlever à Lisbonne pour défier le Portugal de Cristiano Ronaldo le 7 juin.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Rafle - Fugue de l'athlète Kerkab en Italie

«Il y a eu complicité»

LE PRÉSIDENT de la Fédération algérienne de rafla et billard (FARB), Mohamed Amine Maïdi a condamné avec énergie la fugue de l'athlète Lina Kerkab, jeudi à Rome, où elle était en stage au centre fédéral Terrano Notarescode avec la sélection nationale de rafla (U-18), en prévision de sa participation aux Jeux africains de la jeunesse (JAJ-2018), prévus en Algérie en juillet. «L'athlète Kerkab, âgée d'à peine 17 ans, venait d'être sélectionnée en équipe nationale de rafla des U-18, lancée en prévision des JAJ. Elle était avec un groupe de 5 athlètes dont 3 filles en stage, le premier à l'étranger (à Rome) du 8 au 14 mai. Lors de la seconde journée de regroupement, elle s'est infiltrée vers 2 heures du matin dans la chambre du chef de délégation, a décodé le coffre où se trouvaient tous les passeports des membres de la délégation et l'argent destiné à payer les frais de séjour et pris son passeport seulement», a expliqué mardi à l'APS Maïdi, ajoutant qu'elle avait laissé toutes ses affaires. Le matin, le chef de mission Hassiba El-Hamel, et constatant l'absence de l'athlète, a lancé les recherches, sans succès, enchaîna la même source qui précise que les premières mesures prises sur place étaient d'informer la tutelle et de déposer une plainte auprès de la police italienne et remettre une copie de sa déposition à l'ambassade d'Algérie à Rome. «C'est une démarche tout à fait normale. Une fois notre représentation à Rome et les autorités italiennes avisées, un avis de recherche a été émis. Les postes frontaliers ainsi que les différentes brigades de police du pays ont été informés et maintenant l'athlète Lina Kerkab est recherchée», a souligné le président de la FARB. Au 3e jour, la jeune athlète a contacté l'entraîneur national à Rome, lui demandant des excuses et l'informant qu'elle se trouvait à Milan et qu'elle avait pris la décision de rester en Italie pour poursuivre ses études là-bas, ajoutant que ses parents étaient au courant avant le départ d'Alger. «Je pense que sa famille est partie prenante dans cette affaire et que tout avait été préparé d'Alger. D'ailleurs, la fille, encore mineure, était attendue à Rome et ne pouvait pas s'enfuir, comme ça, toute seule dans un pays étranger. C'est vraiment désolant, son acte est impardonnable et ses parents sont à blâmer. Elle était en mission et elle se devait de respecter ses coéquipiers, ses responsables et la fédération qui lui a ouvert les portes de la sélection», a regretté Maïdi. Selon les techniciens de la discipline, Lina Kerkab, toute nouvelle dans la spécialité, est une athlète de niveau «tout juste moyen» et avait pris part aux quatre regroupements de la sélection de rafla (U-18). Interrogé sur la suite réservée à cette affaire, le premier responsable de la fédération assure que sur le plan juridique, toutes les parties ont été avisées et que sur le plan sportif, l'athlète sera sanctionnée et ne pourra plus être autorisée à prendre part aux compétitions nationales. Il est à rappeler que la fugue de sportifs algériens n'est pas propre à la fédération de rafla et billard, ni même à l'Algérie tout court, puisqu'elle avait déjà touché, par le passé, plusieurs autres instances sportives, à l'image de la boxe, du judo et de l'athlétisme.

Racim S.

Secteur du Tourisme

Benmessououd s'entretient avec le coordonnateur résident du PNUD en Algérie

LE MINISTRE du Tourisme et de l'Artisanat, Abdelkader Benmessououd, a passé en revue à Alger, avec le coordonnateur résident du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) en Algérie, Eric Overvest, l'état des relations bilatérales, l'évaluation de la coopération en matière de tourisme et d'artisanat ainsi que les moyens de les renforcer, a indiqué mardi, un communiqué du ministère. Lors de cette audience, le ministre a exprimé son souhait «de renforcer les relations de coopération à travers l'appui au programme de l'ONU lié au développement du secteur, outre la concrétisation du programme tracé entre le ministère et les organes onusiens visant à redynamiser le secteur du tourisme en Algérie», a ajouté le communiqué. A ce titre, les discussions ont porté également sur «les importants axes permettant le renforcement des relations de coopération, notamment à travers l'élaboration d'une stratégie de promotion de la destination

Algérie, la création d'un label algérien, et le suivi de la réalisation du programme de soutien aux capacités statistiques de l'Algérie ainsi que le développement d'un système de classification des établissements hôteliers selon les normes internationales», selon la même source. Pour sa part, le coordonnateur onusien s'est félicité du «potentiel touristique énorme que recèle l'Algérie», la qualifiant de «carrefour de civilisations eu égard à sa diversité culturelle qui lui a permis d'être un pôle d'excellence de tourisme durable». Le même responsable a affirmé, en outre, «sa disposition à soutenir et à accompagner le secteur afin de réaliser les objectifs tracés lui permettant de constituer un levier important à la diversification de l'économie nationale». Aussi, il a été convenu de «poursuivre les efforts et d'assurer tous les moyens permettant d'élargir les perspectives de coopération afin de donner une impulsion au tourisme en Algérie».

R. N.

Flambée des prix des produits de large consommation



Loumis

Djalou@hotmail.com

Mauvaises conditions de vie à Béjaïa

Des citoyens bloquent encore trois routes à grande circulation

■ Le trafic routier a été interrompu hier sur trois routes nationales: RN26, RN09 et RN 43 suite à une action de protestation de citoyens de Sidi-Ayad et de Souk El Tennine.

Par Hocine Cherfa

La RN 26 a été à nouveau fermée tôt hier matin pour son troisième jour consécutif au niveau du lieu-dit Chatt (village de Remila) près de Sidi-Aïch. Elle a été obstruée par les habitants d'Iffissen relevant de la commune de Sidi-Ayad. Ces derniers ont, pour rappel, bloqué aussi ces derniers jours la voie ferrée. Les mécontents réclament la réalisation d'un pont enjambant Oued Soummam pour relier le village à la RN 26. «Nous avons saisi officiellement le wali par un courrier en date de 4 mars 2018 appuyée même par une pétition de 1 000 signatures mais, à ce jour notre revendication n'a pas encore été prise en charge», déclarent des manifestants. Par ailleurs, à Souk El Tennine, des habitants ont procédé à la fermeture de la voie, de la RN 09 et la RN 43 reliant Béjaïa à Sétif et Béjaïa à Jijel afin d'exiger la démolition d'un mur de clôture construit par un habitant à proximité de la route. A Barbacha, des dizaines d'habitants issus du village Taâzivit ont pris d'assaut le siège de l'APC où ils s'y sont rassemblés pendant toute la matinée et interpel-

lé le maire sur l'exclusion de leur village du développement local notamment des PCD de l'exercice en cours (2018). Ils réclament le revêtement d'une piste débouchant sur quelques nouvelles habitations situées dans leur village, entre autres. Ils exigent également le dédommagement des pertes subies précédemment à cause des incendies. Ils ont demandé aux autorités centrales du pays de les dédommager. Le maire a affirmé que la répartition des PCD a eu lieu en présence de toutes les associations et comités des villages et

les représentants de l'association du village Taâzivit étaient présents. Pour lui, «la revendication de ces populations, quoique légitime, n'est pas prioritaire». Notons que la fermeture de ces grands axes routiers, reliant Béjaïa-Alger, et Béjaïa Sétif et Jijel, a causé des désagréments aux automobilistes qui n'ont pas manqué, encore une fois, d'exprimer leur indignation par rapport au blocage des routes provoquant la colère de tout le monde: voyageurs, routiers, etc.

H. C.

Coopération dans les domaines judiciaire et juridique L'Algérie et la Grande-Bretagne se félicitent des relations «distinguées»

L'ALGÉRIE et le Royaume-Uni Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord se sont félicités, mardi, des relations de coopération «distinguées» dans les domaines judiciaire et juridique, soulignant la nécessité de les renforcer, a indiqué un communiqué du ministère de la Justice. Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh a reçu, au siège de son département ministériel, l'ambassadeur du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Bryan Robert Lowen, avec lequel il a évoqué les relations entre les deux pays, a ajouté le communiqué. Les discussions ont porté, en outre, sur «l'échange de visions et de points de vues ainsi que sur les différents sujets d'intérêt commun», a conclu la source.

Hani Y.